**ENCOMBRANTS** SECTEURS DE COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

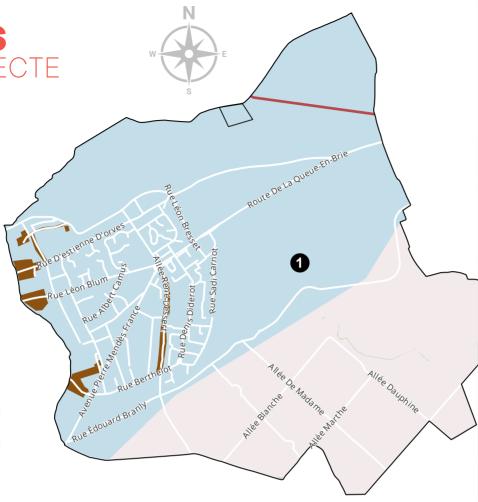


LES ENCOMBRANTS **DOIVENT ÊTRE PRÉSENTÉS** À LA COLLECTE LA VEILLE AU SOIR, **AU PLUS TÔT APRÈS 18H.** 

Déchets dangereux, gravats, équipements électriques et électroniques...

**MERCI DE PASSER** EN DÉCHÈTERIE!

Les voies étroites, signalées en marron, sont collectées selon un calendrier et des modalités particulières à retrouver dans un calendrier spécifique consultable sur sudestavenir.fr



	<b>TOUTE LA VILLE</b>	JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
1	2 <sup>ème</sup> mardi	14	11	11	8	13	10	8	12	9	14	11	9

# + de services

### 3 solutions

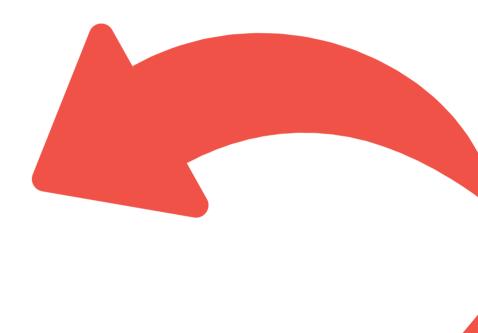
pour se débarrasser d'un encombrant

- Tous les mois en collecte en porte-à-porte.
- Sur rendez-vous pour certains encombrants à partir de la plateforme monservicedechets.com ou par téléphone auprès du Service Relations Usagers de GPSEA au 01 41 94 30 00 (du lundi au vendredi de 8h à 18h et du samedi au dimanche de 9h à 12h30 et de 14h à 17h).
- Dans l'une des 5 déchèteries de GPSEA à Alfortville, Créteil, La Queue-en-Brie, Limeil-Brévannes et Sucv-en-Brie.
- Depuis 2022, vos déchèteries sont ouvertes tous les jours et plus longtemps.

# CALENDRIER 8 DES DÉCHETS

Noiseau







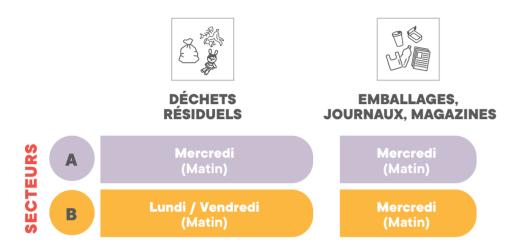








# DÉCHETS RÉSIDUELS, EMBALLAGES, JOURNAUX-MAGAZINES, DÉCHETS VÉGÉTAUX, VERRE





#### **DÉCHETS VÉGÉTAUX**

La collecte des déchets végétaux se fait toutes les semaines le mercredi après-midi du 5 mars au 10 décembre ainsi que les 8 janvier, 5 février 2025.



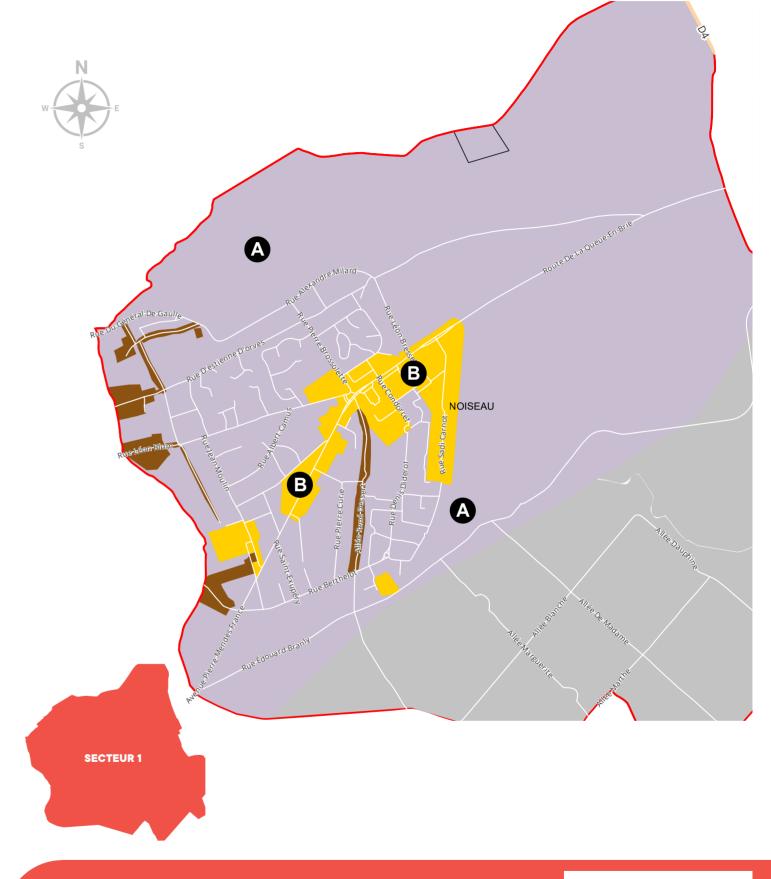
## Collecte du verre une semaine sur deux

	JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	ост.	NOV.	DÉC.
e)	1-15-29	12-26	12-26	9-23	7-21	4-18	2-16-30	13-27	10-24	8-22	5-19	3-17-31

VOIES ETROITES

Mercredi matin

Les voies étroites, signalées en marron, sont collectées selon un calendrier et des modalités particulières à retrouver dans un calendrier spécifique consultable sur sudestavenir.fr



Le saviezvous?

- Les bacs doivent être présentés à la collecte la veille au soir, après 18h.
- Collectés l'après-midi, les déchets végétaux doivent être présentés avant midi.

Les collectes sont réalisées tous les jours fériés, à l'exception du 1er mai.